

Michel Perruchoud, secrétaire général de la FMEF

Le contrat social remis en cause

Chers collègues de la FMEF et de ses 13 associations,
Chers membres et chers amis,

La FMEF et ses délégués vous adresse ses plus chaleureux remerciements d'avoir répondu (si nombreux) à leur appel, lancé suite à la résolution adoptée à l'attention du Conseil d'Etat à l'unanimité par notre Assemblée de samedi passé à Sion.

Par ce rassemblement, certes inhabituel dans les annales de notre Fédération, nous entendons aussi manifester notre désapprobation par rapport aux programmes de démantèlement des services publics de la Confédération, des cantons et des communes, actions politiques qui se poursuivent actuellement malgré le rejet par le peuple des objets présentés en votation fédérale le 16 mai de cette année.

Il ne s'agit pas seulement d'une mobilisation de la fonction publique dans un esprit corporatiste ou protectionniste, mais aussi d'une prise de conscience de tout un chacun, citoyens et citoyennes de notre canton et de l'ensemble de la Suisse, des menaces réelles qui pèsent sur la qualité des services publics. Il s'agit en fait de l'existence même, dans un proche avenir, de prestations ou services au public, soit en définitive d'une remise en cause du contrat social chère à notre démocratie.

Les exemples à ce sujet ne manquent hélas pas, que ce soit dans les domaines de la santé, l'instruction publique, les transports, l'environnement ou bien d'autres encore. Très concrètement, parmi nos membres, certains ont déjà reçu leur lettre de licenciement comme à la HEVs par exemple, pendant que d'autres sont dans l'attente angoissante de leur sort, je pense notamment au personnel des places d'arme et arsenaux.

Des propos farfelus tels que la privatisation des assurances sociales choquent jusqu'au citoyens les plus convaincus de la nécessité d'économies drastiques et entretiennent la grogne du bon peuple, à qui l'on ne cesse d'annoncer les pires lendemains. Du coup, quand arriveront des propositions sérieuses, où économiser avec intelligence n'est pas forcément faire moins mais faire mieux et se montrer créatif et non vengeur, il sera plus difficile de passer l'épreuve des urnes.

L'Hebdo, sous la plume de Jacques Pilet, en arrive même à affirmer en parlant de MM. Blocher et Merz que, je cite, ces deux chefs grincheux n'ont jamais un mot pour soutenir les fonctionnaires qui – il y en a plus qu'on ne le pense – imaginent sur le terrain, les moyens de rester performants en dépensant moins.

En fin de compte, les programmes d'économies au niveau fédéral (les transports par exemple) sont vivement contestés par notre chef des finances, M. le Conseiller d'Etat, Wilhelm Schnyder, qui doit proposer au niveau cantonal des mesures d'économies de l'ordre de 100 millions. Si la Confédération ne peut pas et ne doit pas se défausser de ses obligations sur le dos des cantons, que dire alors des propositions actuellement en vogue chez nous de remise en cause systématique du

service public et par voie de conséquences, y compris de leurs fidèles serviteurs. Malgré ces considérations d'actualité en demi-teinte, notre détermination doit rester et reste inébranlable, s'agissant de la défense du service public et des services **au** public. C'est dans cet esprit que les délégués de la FMEF ont adopté à l'unanimité la résolution du 18 septembre relative à cette journée nationale d'action, en demandant aussi au Conseil d'Etat de s'engager dans un partenariat d'écoute active et de concertation bien comprise, ceci en particulier en ce qui concerne le dossier des Caisses de retraite, de même que nos revendications à intégrer au budget 2005.

En conclusion, je rappellerai encore les postulats de base à l'action de la FMEF :

- Maintien d'un service public garant d'un Etat démocratique
- Sauvegarde de la qualité des prestations du service public
- Solidarité interne FMEF et solidarité de la FMEF avec tous les travailleurs du canton
- Crédibilité de la dynamique du partenariat avec le Conseil d'Etat

Encore un tout grand merci pour votre présence et votre soutien ici à la Planta ; j'adresse un merci tout spécial aux membres qui ont fait le déplacement depuis les extrémités de notre canton.

Ich danke auch unseren Collegen, die von Oberwallis gekommen sind, um mit uns zusammen zu sein.

Merci pour votre solidarité et que cette rencontre conviviale entre nos membres et nos associations soient clairement le reflet de notre détermination.

A bon entendeur salut !